

RÉPUBLIQUE
FRANCAISEDÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM A
MONISTROL/LOIRE**

Séance du 4 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six et le quatre mars

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol/Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET Président,

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Jean-Pierre SABATIER, André DEFAY, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Jean-Luc BORIE, Laurent DUPLOMB, Frédéric GIMBERT, Gilles KACZMAREC, Jean-Paul NICOLAS.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Didier PINOT a donné pouvoir à Denis THOUMY.
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Jean-Paul NICOLAS.

Absents : David SALQUE-PRADIER, Joël DESSALCES, Elisabeth ROYON, Didier DANTONY, Philippe JOUJON, Roland LONJON.

M. Jean-Paul LYONNET sort de la salle pour la délibération.

Nombre Membres

En exercice : **23**Présents :**14 Titulaires****0 Suppléant**Pouvoirs :**2**Votants :**16 Pour****0 Contre****0 Abstention**Date de la convocation :

18 février 2026

Délibération n°**2026.03.05****APPROBATION CFU 2025****VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au SYMPTTOM,**VU** le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 du SYMPTTOM,**VU** le Compte Financier Unique 2025 du SYMPTTOM,

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière du syndicat, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique,

Le Conseil Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Eric DUBOUCHET, Vice-Président, en l'absence du Président, délibérant sur le CFU de l'exercice 2025, dressé par Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du CFU, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0	1 513 054,52	0	472 489,38	0	1 985 543,90
Opérations de l'exercice	15 627 189,43	16 823 883,44	1 472 063,39	603 234,61	17 099 525,82	17 427 118,05
TOTAUX	15 627 189,43	18 336 937,96	1 472 063,39	1 075 723,99	17 099 252,82	19 412 661,95
Résultats de clôture	0	2 709 748,53	396 339,40	0	0	2 313 409,13
Restes à réaliser	0	0	151 742,50	0	151 742,50	0
TOTAUX CUMULES	15 627 189,43	18 336 937,96	1 623 805,89	1 075 723,99	17 250 995,32	19 412 661,95
RESULTATS DEFINITIFS	0	2 709 748,53	548 081,90	0	0	2 161 666,63

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président


Jean-Paul LYONNET